



Direction de l'Urbanisme
Service de l'Action Foncière

2021 DU 95 Dénomination parvis Abdelkader Mesli (5e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 9, 10 et 11 mars 2021, vous avez émis le souhait d'honorer la mémoire d'Abdelkader Mesli, ancien imam de la Grande Mosquée de Paris.

Il vous est aujourd'hui proposé de lui rendre hommage en attribuant son nom à une emprise située au droit de la mosquée de Paris, à Paris (5e).

Abdelkader Mesli est présumé né en 1902 à El Khemis, en Algérie.

Il arrive en France à l'âge de 17 ans. Il est docker, charpentier, puis employé des mines. Au début des années 1930, il est nommé imam de la mosquée de Paris. Dès le début de la Seconde guerre mondiale, il s'engage aux côtés de son recteur, Kaddour Benghabrit, connu pour avoir sauvé des personnes de religion juive.

Détaché à Bordeaux en tant qu'aumônier musulman du fort du Hâ, camp d'internement, il s'engage en février 1943 dans la Résistance. Pour permettre à des personnes juives d'échapper aux nazis et à la police de Vichy, il fabrique de faux papiers et notamment de faux certificats de confession musulmane. Arrêté en 1944 après une dénonciation et déporté à Dachau puis à Mauthausen-Ebensee, il en revient vivant en 1945.

Il rejoint la région parisienne et prend la direction de la mosquée et du cimetière musulman de Bobigny jusqu'à son décès. Son action de résistance durant la seconde guerre mondiale sera découverte en 2010 par l'un de ses enfants.

Abdelkader Mesli décède le 21 juin 1961 à Bobigny, en Seine-Saint-Denis.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements municipaux et des hommages publics qui s'est réunie le 9 juin 2021 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

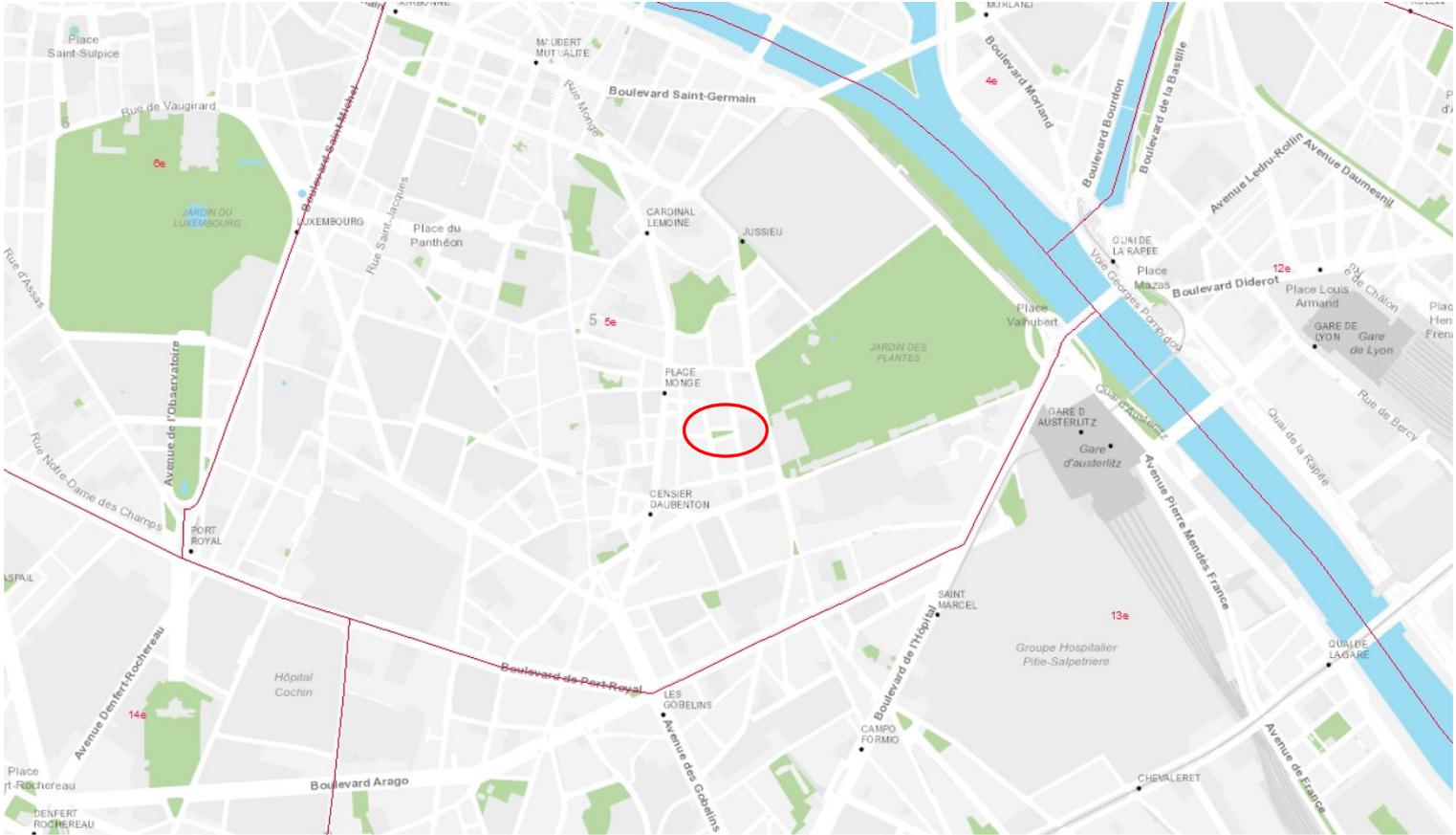
Si vous en êtes d'accord, la dénomination " parvis Abdelkader Mesli " sera attribuée à l'emprise située à l'intersection des rues de Quatrefages, Georges Desplas et de la place du Puits de l'Ermitte, à Paris (5e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

La dénomination de cette emprise modifiera l'adresse d'usage de la mosquée, le 2 bis place du Puits de l'Ermitte, qui deviendra le n°2 parvis Abdelkader Mesli. Par cette occasion, elle clarifiera la localisation de cet accès, le 2 bis place du Puits de l'Ermitte étant déjà affecté à un autre immeuble que la mosquée.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION



2021 DU 95 Dénomination parvis Abdelkader Mesli (5e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " parvis Abdelkader Mesli " à une emprise située au droit de la mosquée de Paris, à Paris (5e) arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2^e commission,

Délibère :

La dénomination " parvis Abdelkader Mesli " est attribuée à l'emprise située à l'intersection des rues de Quatrefages, Georges Desplas et de la place du Puits de l'Ermitte, à Paris (5e).